

“Cet auteur, demande le critique de la *Revue des Deux Mondes*, ignore-t-il que la conscience est une force, et le sentiment de la dignité une sauvegarde? Si la princesse de Galles n'eût pas eu la tête si faible, sa conscience et sa dignité lui aurait dit qu'elle devait redoubler sa surveillance sur elle-même, rester en Angleterre, supporter les humiliations, opposer à l'insulte une fierté résignée, défendre silencieusement la majesté royale outragée par un prince pervers. En agissant de la sorte, elle eût fini bientôt par écraser son ennemi. Fallait-il pour cela un miracle? Un peu de bon sens suffisait, puisque son intérêt et son devoir étaient d'accord.”

Telle ne fut malheureusement point la conduite de la princesse. Elle ne donna que trop de prise à ses ennemis, et ses relations avec Bergami, jeune Italien qu'elle avait élevé de l'obscur condition de courrier à celle de chambellan, furent pour le moins si imprudentes, que les conseillers intimes de Georges IV y virent l'occasion d'une seconde enquête, plus heureuse à leur point de vue que la première. Une commission fut instituée; elle siégea à Milan et fut présidée par Sir John Leach. C'était un homme habile, mais un de ces intriguants sans science et sans littérature, forts seulement de leur audace et de leur infamie, que l'on voit surgir en tant de circonstances critiques. Lord Brougham l'a flétri en lui appliquant un passage de Cicéron, qui commence par ces mots: “Nullum ille potest morerari, nullum legerat oratoreum.” Ce triste personnage, et ses suppôts dignes de lui, eurent bientôt fait de réunir tous les témoignages, qui furent renfermés dans le fameux *soe cert* et qui donnèrent au roi et à ses ministres tant d'assurance.

Les choses en étaient là quand la princesse apprit la mort de Georges III et le nouvel affront qu'on lui infligeait. Elle rédigea de suite un mémoire, daté du 16 mars 1820, où elle résumait énergiquement tous ses griefs, protestait contre l'omission de son nom dans les prières liturgiques, et annonçait aux ministres qu'elles se rendait en Angleterre.

J'ai renvoyé, dit-elle, ma cour italienne, ne retenait qu'un personnel suffisant pour me conduire en Angleterre; et si l'on ne veut m'accorder ni le palais de Buckingham, ni celui de Marlborough, ni aucune autre résidence convenable, je prendrai une maison à la campagne jusqu'à ce que mes amis m'en trouvent une à Londres.

Cependant, elle hésitait et semblait attendre le résultat de sa démarche avant d'exécuter ses menaces.

Elle ne se rendit à Genève que le neuf de mai, et de là elle écrivit à M. Brougham, qu'elle avait déjà nommé son procureur-général, de venir la trouver dans quel qu'un des ports de mer de France. M. Denman, qu'elle avait donné pour assistant à Brougham en conféra avec lui, et il en résulta qu'un rendez-vous fut pris pour Saint-Omer, sur la route de Calais. Brougham fut accompagné par lord Hutchinson, ami personnel du roi, chargé d'une communication confidentielle de sa part. Cette entrevue fut presque une scène de comédie qui tourna bientôt au tragique.

Cet imbroglio a même jeté du louche sur la réputation de lord Brougham. Greville rapporte une conversation qu'il eut avec le duc d'York, dans laquelle le frère du roi ne se gênait point d'accuser l'avocat d'avoir, par ambition personnelle, trompé son illustre cliente. Il est vrai que M. Reeves, dans une note, accepte entièrement les explications données par lord Brougham, dans ses mémoires.

Le célèbre défenseur de la reine avait conféré avec les ministres, et au mois d'avril, on lui avait remis un *memorandum* qu'il devait communiquer à sa cliente. Les instructions données à lord Hutchinson étaient basées sur ce *memorandum*, qui, lui-même, différait peu d'une proposition faite précédemment par Brougham. Seulement, celui-ci avait fait la première proposition de son chef, et n'avait encore rien communiqué à la reine, lorsqu'il la rencontra à Saint-Omer. Le messenger confidentiel du roi attendait que la reine fit allusion aux propositions; la reine, de son côté, attendait que l'un ou l'autre de ses visiteurs abordât le sujet, beaucoup trop délicat pour elle. On ne parla donc que de choses indifférentes, et l'on se sépara.

La reine fit demander par Brougham à lord Hutchinson des propositions écrites. Celui-ci essaya d'obtenir une seconde entrevue; mais, sur le refus de la reine, qui ne lui accordait que jusqu'à cinq heures du soir, il écrivit une lettre dont la réponse ne se fit pas attendre. Les ministres offraient une pension de cinquante mille livres sterling; elle ne devait point prendre le titre de reine ni aucun autre titre qui la rattachât à la famille royale; elle ne devait pas résider en Angleterre, dont l'entrée lui était absolument interdite; le moment où elle y mettrait les pieds, on la mettrait en accusation devant le Parlement. Sans hésiter elle refuse avec la plus vive indignation. Sa réponse à peine écrite, elle part: c'était le trois juin; le sept, elle est à Londres.

Lord Hutchinson avait doré comme il avait pu l'amère pilule; il terminait sa lettre par des supplications, par un appel au sang-froid, à la réflexion. Même après avoir reçu la réponse de la reine, il conservait encore quelque espoir. Il écrivit à Brougham un billet dans lequel il lui offrait de s'adresser à Londres, pour obtenir quelque concession. Brougham venait de voir passer la reine brûlant le pavé, dans une voiture où se trouvaient lady Anne Hamilton et l'alderman Wood. Elle n'avait point communiqué avec son avocat; de fait, elle avait d'autres conseillers; les deux personnages qui l'accompagnaient avaient été au devant d'elle, l'avaient vue avant Brougham, enfin, correspondaient activement avec elle depuis quelques temps. A leur influence est dû l'accroissement d'énergie qu'elle manifestait; l'alderman Wood était un des chefs du parti révolutionnaire qui se formait en Angleterre, et auquel appartenait le célèbre William Cobbett; Brougham et les whigs étaient débordés.

Wood, dit Cobbett, connaissait les dispositions du peuple à son égard et à l'égard de son mari, et son retour était ardemment désiré par tous les amis des droits du peuple (3).

Arrivée à Calais, la reine se fit mettre à bord du paquebot de suite, malgré l'heure de la marée qui n'était point propice. Elle craignait, ou feignait de craindre pour elle quelque intrigue de la cour d'Angleterre avec celle de France. Elle reçut la même lettre de Brougham qui lui transmettait le billet de lord Hutchinson; mais il était trop tard; si elle n'avait pas encore franchi la Manche, elle avait, suivant l'expression consacrée, passé le Rubicon, et ne pouvait revenir sur ses pas.

Tout cela se passait tandis que les ministres délibéraient, et il paraît que ce jour-là même, ils tinrent conseil très-tard dans la nuit. Cependant, les autorités à Douvres n'avaient pas été prévenues; le commandant de la place fit tirer un salut royal en honneur de la reine. Une grande foule de peuple la reçut avec des bannières et toutes les démonstrations de joie imaginables. Sa marche vers Londres fut tout le long un véritable triomphe. Plus de deux cent mille personnes à Londres se portèrent au devant d'elle, ou sur son passage; les hourrahs, les acclamations les plus vives la suivirent chez l'alderman Wood, où elle descendit, et où elle parut à la fenêtre.

Voici ce que l'on trouve dans le journal de Greville, à la date du sept de juin:

La reine est arrivée à Londres, hier, à sept heures. Je suis allé jusqu'à Greenwich au devant d'elle. Le chemin était couvert d'une foule immense depuis le pont de Westminster jusqu'à Greenwich. Des carrosses, des voitures de toute espèce, des hommes à cheval suivaient, précédaient et entouraient sa voiture. Elle a été reçue partout avec le plus grand enthousiasme. Elle voyageait dans un landau découvert, ayant auprès d'elle l'alderman Wood, vis-à-vis d'elle, le dos tourné aux chevaux, Clarat, la sœur du duc d'Hamilton, et une autre femme. La reine paraissait exactement la même que lorsqu'elle quitta l'Angleterre. Elle n'avait l'air ni abattue ni alarmée. En passant près de chez White, elle salua et sourit à ceux qui étaient dans les fenêtres. Tout le monde était indigné de la vulgarité de Wood, qui avait pris la place d'honneur au lieu de la laisser à lady

(3) Cobbett's History of George IV.—L'auteur de l'histoire de la réforme en Angleterre et en Irlande était à cette époque un révolutionnaire des plus ardents. Il avait passé quelque temps aux Etats-Unis où il avait publié plusieurs pamphlets. Poursuivi et condamné à l'amende et à la prison pour ses publications radicales en Angleterre, il n'en devint pas moins membre de la Chambre des Communes en 1832.

Hamilton. Dans les rues, la foule n'était pas très-grande. Probablement que l'on s'était fatigué d'attendre.

Personne ne blâme ni n'approuve son retour. Tout le monde se demande seulement: “Qu'y aura-t-il ensuite? Comment cela finira-t-il?” Il a été dit peu de chose dans la Chambre des Communes; mais le peu que Creevy, Bennett et Denman ont laissé échapper, fait voir qu'il y aura des débats très-orageux quand la question viendra. En attendant, le roi est de fort bonne humeur, et les ministres affectent la plus grande indifférence, et parlent du temps qu'ils prendront à faire passer les bills qui régleront “son affaire.”

“Son affaire,” comme ils disent, soulèvera probablement une tempête qu'ils ne parviendront pas à apaiser; et malgré toute l'indifférence du roi, la date de l'arrivée en Angleterre de la reine pourrait bien être pour lui, plus tard, un anniversaire qu'il ne sera nullement tenté de célébrer avec joie.

Ces remarques de la part du greffier du Conseil Privé, d'un ami du gouvernement, montrent, dans leur sincérité, toute la gravité de la situation. Il en veut à ses amis d'être si obtus et de ne pas voir tous les dangers du moment, comme il les voit lui-même. Pendant toute la durée du procès, et plus tard, quand la fortune aura tourné contre la pauvre reine, on pourra voir dans ces pages le reflet de l'étrange mobilité de l'opinion publique.

P. C.

(A continuer)

HYGIÈNE PUBLIQUE

LA OUATE REMPLAÇANT L'ÉPONGE ET LA CHARPIE

Un grand danger résulte de l'emploi d'une éponge par plusieurs personnes à la fois: c'est de servir à la transmission de maladies contagieuses. Son avidité spéciale à aspirer, à absorber les liquides jusque dans ses parties les plus profondes et les plus serrées et la difficulté de la débarrasser ensuite, même par une expression forcée, des particules et des organismes solides que ces liquides peuvent contenir, constituent ce danger. A plus forte raison si elle n'est pas très-soigneusement nettoyée et débarrassée de toutes ses impuretés.

Ce danger est extrême si l'usage de cette éponge sert à plusieurs enfants, en raison de leur réceptivité plus grande des germes contagieux, surtout s'ils sont malades. Et cependant le fait n'est pas rare. De même si elle sert au nettoyage, au pansement des plaies, comme cela a lieu dans les hôpitaux et les crèches. Chaque malade, blessé ou opéré, ne peut avoir son éponge, la dépense serait trop considérable. Une propreté scrupuleuse et l'emploi fréquent de liquides désinfectants, antiseptiques, peuvent bien ordinairement prévenir le danger de l'infection, mais on ne peut se flatter de l'éviter toujours. Bien des cas de maladies contagieuses ne s'expliquent pas autrement.

Des tentatives répétées ont déjà eu lieu, surtout dans les hôpitaux, pour éviter ce péril, c'est-à-dire remplacer l'éponge. Pendant le siège de Paris, notamment, M. Gubler avait eu l'idée de remplacer la charpie par la ouate en la rendant perméable avec la glycérine. Mais M. Guyon a perfectionné ce procédé en le simplifiant et en faisant de la ouate une véritable éponge. Il suffit de diviser une feuille de ouate en carrés de la grandeur de la main, par exemple. On les plonge dans un bassin d'eau simple ou légèrement plénifiée, et, après les avoir laissés tremper pendant cinq à six minutes en les retournant fréquemment et en pressant sur tous les points de leur surface pour faciliter leur imbibition, on les exprime un à un et on les roule comme une boule que l'on fait sécher. Ces tampons forment autant de petites éponges à bon marché et dont les propriétés absorbantes égalent celles de l'éponge la plus fine et la plus douce. On les place dans un bocal de verre bien bouché et l'on conserve pour l'usage.

On s'en sert pour laver les plaies et absorber le pus et le sang pendant ou après les opérations. Ces tampons ont l'avantage sur l'éponge de mieux se mouler sur toutes les anfractuosités des plaies et les surfaces que l'on veut essuyer, assécher, sans produire aucune irritation. Leur bon marché permet de les jeter ensuite comme on fait de la charpie lorsqu'elle a servi une seule fois, et de ne faire courir ainsi aucun risque de contagion.

On peut s'en servir également comme de charpie dans les pansements ordinaires. La ouate ainsi préparée absorbe très-bien le pus des plaies et maintient à leur surface les divers liquides dont on veut l'imprégner: alcool, teinture d'arnica et d'opium, eau sédative, eau blanche ou végétominérale, acide phénique, chloral, etc., etc. Son emploi est particulièrement utile pour les pansements à la glycérine qui se conserve très-bien liquide, sans se dessécher comme sur les linges. Un linge glycériné, appliqué sur la plaie et recouvert d'une couche de ouate-éponge, se maintient parfaitement humide pendant vingt-quatre heures, de même qu'avec les autres corps gras comme le cérat, les pomades et les onguents. La compression qui en résulte sous la bande ne peut qu'être favorable à la cicatrisation.

Ce nouveau moyen de pansement simple et

peu coûteux est donc une innovation des plus utiles et économiques par les applications nombreuses qu'il peut avoir, surtout dans les campagnes où les éponges sont rares et coûteuses. Il suffit de préparer la ouate-éponge d'avance et de la conserver dans un bocal fermé, bien à l'abri de l'air. Mieux que la charpie, elle sera exempte des poussières et des miasmes qu'elle contient souvent. Ce sera un secours précieux pour les médecins et les chirurgiens des campagnes.

LA SOIF

Le plus grand nombre des maladies qui règnent en ce moment et qui consistent en des dérangements des fonctions digestives est certainement déterminé par l'ingestion d'une trop grande quantité de liquide, non pas seulement d'un liquide glacé, mais d'une boisson quelconque, eau, vin, bière, limonade, etc. Je sais bien qu'en cette saison la soif est intense et qu'il est assez difficile de résister au désir de la satisfaire, mais on peut atteindre ce résultat sans courir aucun danger.

La soif se développe lorsque, par une cause quelconque, par suite surtout de la chaleur de l'atmosphère et par une abondante transpiration, l'économie perd une partie des fluides aqueux qu'elle renferme; elle provient non de la nécessité d'introduire un liquide dans l'estomac, mais bien de l'urgence qu'il y a à réparer la perte de ces fluides. Ce qui prouve qu'il en est ainsi, c'est qu'il n'est pas nécessaire de boire pour calmer la soif; un liquide aqueux injecté dans les veines l'apaise instantanément, ainsi que l'ont démontré les expériences sur les animaux faites par Dupuytren. L'immersion du corps dans un bain produit le même effet.

En été, les pertes incessantes qui se font par les surfaces cutanées et pulmonaires rendent nécessaire une absorption de liquide plus considérable qu'en hiver; aussi, sous les tropiques, la sensation de la soif se fait-elle sentir avec une extrême énergie. Cette sensation est une des plus pénibles que l'organisme puisse éprouver, et les personnes qui ont résolu de se laisser mourir de faim n'ont pu que très-rarement résister au désir de boire. La privation absolue de liquide ne tarde pas, en effet, à produire les symptômes les plus effrayants: dessèchement et épaissement des lèvres, de la langue, de la muqueuse buccale, fièvre ardente et hallucinations plus ou moins fantastiques.

Chez certaines personnes, la soif est parfois tellement impérieuse et tellement fréquente qu'elle constitue alors un véritable état morbide, auquel on a donné le nom de *polydipsie*. On a vu des enfants de quatre à cinq ans boire, en cet état, jusqu'à douze litres en vingt-quatre heures, et un adulte plus de trente litres.

En bonne hygiène, il convient de donner aux organes digestifs la quantité de liquide qu'ils réclament, et il y aurait danger à ne pas en agir ainsi. La boisson qui calme mieux la soif, la boisson la plus nécessaire et la plus importante par conséquent, c'est l'eau. Fraîche ou froide, prise en quantité raisonnable, elle est le calmant le plus efficace de la soif; mais il ne faut pas l'oublier, ingérée en trop grande quantité, elle dérange les fonctions digestives, détermine une dépression générale de l'économie, et consécutivement des diarrhées et des dysentéries qui peuvent devenir mortelles.

Plusieurs médecins, qui ont séjourné dans les pays chauds, ont fait une remarque singulière en apparence, mais qui est parfaitement exacte: c'est qu'un liquide tiède apaise la soif bien mieux qu'une boisson froide. Une légère infusion de thé ou de café tiède, si elle ne satisfait pas immédiatement une bouche altérée, amène, peu après, dans tout le corps, un agréable sentiment de fraîcheur et de bien-être. Il n'y a aucun inconvénient à aiguiser ce breuvage avec quelques gouttes d'un spiritueux quelconque, mais il importe de ne le boire que lentement et par petites gorgées.

Nous lisons dans le *Progrès*:

“Mardi soir, la plupart des journalistes de Sherbrooke se sont réunis aux bureaux du *Progrès*. M. L. C. Bélanger a été nommé président, et M. Calder, secrétaire de l'assemblée. Plusieurs propositions ont été adoptées. La plus importante est celle qui concerne l'envoi d'une circulaire à tous les membres de la presse de cette province, les invitant à se réunir à Sherbrooke, le douze septembre prochain, dans le but de prendre en considération les graves questions du jour, et de fonder une association provinciale des journalistes. Cette circulaire va leur être expédiée sans délai. Des mesures vont être prises pour obtenir des billets de passage à prix réduits.

“Le 13 septembre, il y aura une grande excursion à Newport et sur le lac Memphrémagog. Ceux de nos confrères qui se proposent de visiter l'exposition provinciale pourront se rendre à Montréal par le South Eastern, dans la soirée du même jour.

“Nous espérons que personne ne manquera à l'appel.”

Pour notre part, nous sympathisons entièrement avec le but de l'assemblée, et nous comptons y prendre part; mais nous eussions préféré qu'elle eût lieu après la clôture de l'Exposition provinciale à Montréal. Ed. L. O. P.